

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 27 (1947)
Heft: 10

Register: Calendrier des foires et expositions

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Visas

SUISSE/PAYS-BAS. — Un accord supprimant l'obligation de visa à partir du 1^{er} novembre 1947 vient d'être conclu entre la Suisse et le Lichtenstein d'une part, et les Pays-Bas d'autre part. L'obligation du visa est maintenue pour les voyages aux Indes néerlandaises.

Consulats

Le J. O. du 31-10-47 publie une série de décrets apportant des changements dans le corps consulaire français en Suisse. Relevons que M. Guermontez, vice-consul à Zurich, est chargé du Consulat de France à Lugano en remplacement de M. Delamotte ; M. Lecuyer, chargé du Consulat de France à Berne est nommé au Consulat de Vintimille.

SUISSE-ALGÉRIE. — Le Conseil fédéral, considérant l'extension prise ces dernières années par l'activité du Consulat de Suisse à Alger, a décidé de conférer à M. Jules Arber, consul de carrière et chef de ce poste depuis 1934, le titre de consul général ad personam.

Visas

Il est regrettable que les négociations qui ont eu lieu à Paris n'aient pas abouti à la suppression du système des visas. Pourtant des allègements très appréciables ont été obtenus en ce qui concerne les voyages entre les deux pays : pour les Suisses établis en France et pour les Français établis en Suisse, le visa sera supprimé le 1^{er} décembre 1947. Les autres voyageurs pourront obtenir des visas d'une durée pouvant aller jusqu'à un an. Quant à l'obligation de dépenser en France 500 fr. fr. par jour, changés au cours officiel, elle subsiste et fera l'objet de négociations ultérieures.

Transit

Statistique du transit suisse via les ports suivants :

	Marseille	Saint-Louis	Sète
Août 1947	2.053 t.	4.251 t.	1.332 t.
Septembre 1947	11.013 t.	2.241 t.	2.483 t.

En septembre 1947 on remarque que 2.204 tonnes de farine ont passé par Marseille, ainsi que 1.281 tonnes de viande congelée et 6.291 tonnes de maïs, tandis que 559 tonnes de gaz oil transitaient par Saint-Louis ainsi que 1.682 tonnes de phosphates. 1.055 tonnes de superphosphates ont passé par Sète.

Emigration

En août 1947, 178 personnes ont émigré de Suisse pour les pays d'Outre-mer. Durant les huit premiers mois de 1947 le nombre des émigrants a été de 1.738, en augmentation de 572 sur celui de 1946.

FRANCE - SUISSE

Assurance R. C. automobiles

Nous précisons que seules les compagnies d'assurances françaises faisant partie du « Groupement technique accidents », peuvent délivrer des attestations à leurs assurés pouvant être prises en considération par la douane suisse, sur feuille rose intitulée « déclaration d'assurance ou de garantie pour la Suisse ». Il faut remarquer que les « Mutuelles agricoles » notamment, ne sont pas habilitées à délivrer des attestations, et si elles le font quand même, les Autorités suisses n'en tiennent aucun compte.

Distinction

L'Académie des sciences morales et politiques a élu correspondant dans sa section d'histoire, M. Edouard Chapuisat, de Genève. M. Chapuisat qui dirigea pendant quatorze ans le Journal de Genève est actuellement vice-président du Comité international de la Croix-rouge.

Communications

Nous signalons à nos lecteurs qu'il est maintenant possible de partir de Paris à 12 h. 35, pour arriver à Genève à 22 h. 18, en changeant de train à Lyon.

En partant de Genève à 9 h. 45, et toujours avec changement à Lyon, l'arrivée à Paris est à 21 h. 29.

Avoirs aux Etats-Unis

Comme nous l'avons indiqué dans notre circulaire n° 182 parue dans le numéro d'avril 1947 de la Revue économique franco-suisse, les personnes domiciliées en France qui ont déposé leurs avoirs aux Etats-Unis sous dossier de banque suisse ne peuvent faire procéder à leur certification par l'Office de compensation qu'après avoir obtenu une attestation de l'Office des changes. Jusqu'à ces derniers temps, si l'avoir n'excédait pas 1.000 dollars, un cross certificate n'était pas nécessaire. A la suite de récents pourparlers qui ont lieu à Washington, cette somme a été portée à 5.000 dollars.

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

Paris	15 novembre 1947 au 15 janvier 1948	Salon de l'imagerie.
Paris	27 février au 14 mars 1948	Salon des arts ménagers.
Paris	2 mars au 7 mars 1948	Salon de la machine agricole.
Genève	11 mars au 21 mars 1948	Salon de l'automobile.
Paris	12 mars au 21 mars 1948	Salon de la photographie et du cinéma.
Toulouse	24 mars au 30 mars 1948	Salon de la machine agricole.
Lyon	2 avril au 11 avril 1948	Foire de Lyon.
Bâle	10 avril au 20 avril 1948	Foire de Bâle.
Paris	1 ^{er} au 17 mai 1948	Foire de Paris.
Lille	29 mai au 13 juin 1948	Foire de Lille.
Strasbourg	4 au 19 septembre 1948	Foire de Strasbourg.
Lausanne	11 au 26 septembre 1948	Comptoir suisse.
Marseille	11 au 27 septembre 1948	Foire de Marseille.
Bordeaux	12 au 27 septembre 1948	Foire de Bordeaux.